



ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERINAIRES
DE DAKAR
BP 5077 - Tél +221 33 865 10 08 - Télécopie +221 33 825 42 83
<http://www.eismv.refer.sn>

Département Communication
Centre d'Information et de Documentation
Bulletin veille N°194 – Grippe aviaire

1^{er} /10/2009

29/09/2009

LA LUTTE CONTRE LES GRIPPES AVIAIRE ET A/H1N1 S'INTENSIFIE AU CAMEROUN

*Le « **Projet fonds commun grippe aviaire au Cameroun** », chargé de fédérer les actions et éviter la déperdition des énergies dans la lutte contre la propagation de la grippe aviaire, a remis des dons pour aider à lutter contre ce fléau.*

Le ministère de l'Élevage , des pêches et des industries animales ainsi que celui de la Santé publique ont reçu ce 25 septembre 2009, des dons de matériels pour renforcer la lutte contre la propagation de la grippe aviaire et la grippe A/H1N1 au Cameroun. Ces dons ont été faits par le comité de pilotage du « *Projet fonds commun grippe aviaire au Cameroun* ».

Le ministère en charge de l'élevage a reçu : 02 véhicules, 20 motociclettes, 2 casques, 100 pulvérisateurs, 10 ordinateurs, 10 onduleurs, 10 congélateurs, 25 glacières un lot de matériel de protection individuelle et des vaccins « multivax » d'une valeur de 38 millions de Fcfa. Ce geste vise « *le renforcement de la mobilité des personnels de terrain, la fluidité des informations entre le niveau central et le terrain, la protection des personnels, la sécurisation du stock national de gènes par la vaccination de la volaille traditionnelle, et le renforcement de la chaîne de froid* », précise Nganou Djoumessi, le secrétaire général adjoint du Premier Ministre et président du comité inter ministériel de prévention de la grippe aviaire. Le ministère de la Santé publique a reçu : un véhicule ambulance, 2 vidéo projecteurs, 12 ordinateurs lap top et 2 ordinateurs desk top. « *L'ambulance acquise vient en appui aux situations d'urgence, tandis que le matériel est destiné à la formation et au renforcement en moyens de travail des Points focaux* », ajoute Emmanuel Nganou Djoumessi.

Le « *Projet fonds commun grippe aviaire au Cameroun* » a pour rôle d'« *éviter la survenue de l'épidémie de grippe aviaire au Cameroun et, le cas échéant, d'en*

limiter les conséquences, aux plans économique, sanitaire, social et psychologique », dit Nganou Djoumessi. Depuis son lancement en avril 2006, ce projet a circonscrit la menace de la grippe aviaire autour de trois foyers dans le septentrion. 136 millions de Fcfa ont également été accordés à l'interprofession avicole comme soutien à la filière. De plus, le projet a obtenu que le centre Pasteur du Cameroun fasse désormais partie des laboratoires de référence dans le sous typage du virus de la grippe aviaire. Cela revient à dire que les échantillons douteux ne seront plus envoyés en France pour examen comme c'était le cas jusque là. L'Oms a mis 25.080 boîtes de « Tamiflu » à la disposition du Cameroun. Ce médicament utilisé pour le traitement de la grippe aviaire servira à traiter les cas avérés qui se déclencheraient. Thierry Mertens, le coordonnateur et représentant résident du Pnud au Cameroun apprécie les actions menées par le projet. *« Je pense qu'on peut dire que nous sommes tous satisfaits des progrès faits par le projet de contrôle de la grippe aviaire et de la grippe H1N1. Le Cameroun est prêt à répondre à une éventuelle alerte d'épidémie de grippe »*, affirme-t-il.

Le « Projet fonds commun grippe aviaire au Cameroun » est financé par les Etats-Unis, la Commission européenne, l'Unicef, l'Oms, la Fao, sous la coordination générale du Pnud. Il est inter ministériel et intègre le Minepia, le Minsanté, le Mincom et le Minresi, sous la coordination des services du Premier Ministre. La totalité des fonds alloués à ce projet s'élève à 3.549.850 dollars, soit environ 1. 597.432.500 Fcfa. Ce projet, créé en 2006, visait la lutte contre la grippe aviaire. Mais depuis le mois d'avril 2009, la grippe la grippe A/H1N1 a fait son apparition. Les similitudes au niveau des intervenants et des stratégies de riposte telles que le traitement au Tamiflu et les mesures de protection, ont amené l'Etat à élargir le champ d'action du projet en y appliquant les mêmes dispositifs de prévention et de lutte.

http://www.bonaberi.com/ar,la_lutte_contre_les_grippes_aviaire_et_a_h1n1_s_intensifie_au_cameroun,6862.html

01/10/2009

Lutte contre la grippe aviaire : Le Sénégal passe à son programme n°2

Depuis son apparition en Asie en 2003, la grippe aviaire n'est connue au Sénégal que de nom. C'est pour maintenir cette tendance que le Plan national de prévention contre la grippe aviaire (Papluga) s'active depuis 2008. Après un bilan satisfaisant du devis-programme N°1, le Papluga continue dans sa dynamique de maintenir le Sénégal indemne de cette maladie.

Par Diacounda SENE

Le programme d'appui au Plan national de prévention et de lutte contre la grippe aviaire (Papluga) a présenté le bilan de son devis-programme n°1, lors d'un atelier ouvert hier. Ce programme élaboré dans le souci de préserver la santé publique et l'économie de la filière de l'élevage, par la limitation des risques de pandémie humaine a, selon son coordinateur, M. Baba Sall, enregistré des résultats satisfaisants. «Le devis-programme N°1 a principalement permis de renforcer la surveillance de la maladie, avec la mise en œuvre d'un programme régulier de surveillance active, concernant les marchés traditionnels, les fermes avicoles, les sites ornithologiques, les villages satellites des sites ornithologiques et les zones amodiées de chasse.» Baba Sall reconnaît cependant que, comme tous les pays, le Sénégal n'est pas exempt de risque de grippe aviaire. «Tout ce que nous pouvons faire, c'est prendre des dispositions comme l'arrêt des importations de viandes de volailles, d'œufs de consommation et de matériels avicoles usagés, pour éviter que la maladie n'entre, ou que si elle entre, nous soyons en mesure d'y faire face», poursuit-il.

Pour ce qui est de la grippe AH1N1, M. Sall précise que des systèmes de surveillance de l'élevage des porcs avaient été déjà mis en place et seront renforcés pour prévenir cette nouvelle forme grippale.

Ce programme de lutte contre la grippe aviaire a reçu un financement de 1 990 000 euros (un euro vaut 655 francs Cfa), de la part de la Commission européenne, pour la période de 2008-2011. Ce montant est d'ailleurs sa principale source de financement.

Conscient de la place importante qu'occupe le sous-secteur de l'élevage dans l'économie nationale avec 35% de valeur ajoutée du secteur agricole et 7,5%

dans la formation du Pib, le Sénégal a mis en place tous les mécanismes nécessaires à la prévention. Ainsi, dès 2005, le plan d'action intégré avait été doté d'un montant de 500 millions de francs Cfa par l'Etat, tirés du budget national. Cet apport de l'Etat a été renforcé par les contributions des partenaires tels que le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine, la Banque mondiale, la Fao et l'Oms.

Le système d'élevage avicole dit moderne, emploie de façon directe plus de dix mille personnes et procure à l'économie nationale un chiffre d'affaires annuel de près de quarante milliards de francs Cfa, informe le document remis hier à la presse. Le secteur avicole rural avec un effectif d'une valeur estimée à près de 1,5 milliard, constitue sans doute l'activité avicole la mieux répartie dans le pays, ajoute le même document.

http://www.lequotidien.sn/index.php?option=com_content&task=view&id=9931&Itemid=10
